



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore

# EMPLOYEURS

## Les démarches à faire lorsque votre salarié est en arrêt de travail

### Dès le début de l'arrêt maladie



Vous devez établir l'**attestation de salaire** de votre salarié(e).



Cette démarche est à effectuer **le plus tôt possible** pour ne pas retarder le versement de ses indemnités journalières.

### Comment transmettre l'attestation de salaire ?

#### Le + conseillé



Via [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr)



Via notre **logiciel de paie certifié**



Par **courrier** en envoyant le formulaire «Attestation de salaire pour le paiement des indemnités journalières» à la MSA de votre salarié(e)

### Au moment de la reprise du travail



### Quels signalements faire à la date de reprise du (de la) salarié(e) ?

